

COMMISSION REGIONALE HOCKEY SUBAQUATIQUE

Compte-rendu de la réunion du 7 Novembre 2013

Présents :

Blanc Pascal (Président)	HSCL Lagny
Pierron Vincent (Vice – Président)	SGLC Le Chesnay
Rougeot Jean-Baptiste	SGLC Le Chesnay
Leveque Gérard (Responsable DAM)	CPC Compiègne
Grossin Eric (Responsable Jeunes)	CHSPC Pontoise
Ciulla Gilbert (Webmaster)	HSCL Lagny
Royer Cécile	CSMB Fontenay
Rannou Perrinne (Trésorière)	CHSPC Pontoise
Devouge Olivier	PARIS V Paris
Leleu Michel	ASP Asnières
Frontin Jean Michel	CHS Squalle Team Neuilly
Lefelt Hervé	APSM Ermont
Fischer Thibaut	SCAF Franconville
Carranza Ludovic	HSC Chelles
Blouet Laurent	ACB Bobigny
Harar Gazi	HOPE Paris

Excusés :

Dumont Laurent	JSCC Corbie
Regnier David	CMG Garges

- **Approbation du Compte-Rendu du 2 Octobre 2013**
- **Point sur le Calendrier**
- **Point sur le Championnat Régional**
- **Point sur le Championnat National**
- **Point sur le Fonctionnement Régional**
- **Modification du Championnat National Féminin**
- **Questions diverses**

1. Approbation du Compte-Rendu du 2 Octobre 2013

Le Compte rendu du 2 octobre 2013 est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur le Calendrier

Veillez trouver ici la version [1.4](#).

La journée du 05/01/2014 du championnat DBM (poule B & C) ne pourra pas se dérouler à Saint Maure comme initialement prévue (la piscine est fermée pour cause de vidange).

La piscine de Garges est confirmée pour la journée du 05/01/2014 du championnat DBM (poule A & D).

La piscine de Compiègne est confirmée pour la journée du 08/12/2013 du championnat DCM (poule A & B).

La piscine de Lagny est confirmée pour la journée du 15/12/2013 du championnat DAF.

La piscine de Lagny est confirmée pour la journée du 12/01/2014 du championnat régional Benjamin & Cadet.

La piscine du Chesnay est confirmée pour la journée du 30/03/2014, finale du championnat DAF. Il est à noter que ce même jour se déroulerait la seconde manche du championnat de France masculin.

La piscine de Compiègne est confirmée pour la journée du 18/05/2014, finale du championnat DCM.

La piscine de Bobigny pour la journée du 26/01/2014 du championnat DCM est toujours en attente de confirmation.

Au niveau national, les dates pour la coupe d'Europe sont toujours en discussion. Le mois d'avril ou mai est évoqué, mais pose problème car proche du championnat de France D1. La deuxième manche du championnat de France masculin se déroulerait les 29 et 30 mars 2014. Le lieu reste à confirmer. La troisième manche du championnat de France se déroulera à Chartres les 6, 7 et 8 juin 2014.

Le salon de la plongée se déroulera les 10, 11 et 12 janvier 2014. Un appel aux volontaires est lancé pour animer et présenter le hockey subaquatique les 10 et 12 janvier 2014. La journée du 11 janvier 2014 sera assurée par les équipes de France. Un tableau Excel ou un « Doodle » doit être envoyé afin d'y inscrire les volontaires pour les 10 et 12 janvier 2014. **Concernant les frais des volontaires animant le salon de la plongée, il est mentionné que le parking et les frais kilométriques seront remboursés par la CNHS.**

3. Points sur le Championnat Régional

- **Points sur les Championnats DAM & DBM**

Les deux premières journées du championnat de DAM à Fontenay et Compiègne se bien sont déroulées. Il est cependant demandé aux équipes d'arriver à l'heure mentionnée par la convocation.

Sur la journée DAM de Compiègne, 2 joueurs de Lagny n'étaient pas en règle (problème de certificat médical et absence d'assurance). L'équipe de Lagny s'est donc retrouvée à jouer à 4 (au lieu de 6). Pascal Blanc, le Président de la CRHS, félicite le responsable de la journée d'avoir empêché ces joueurs de participer en faisant appliquer le règlement.

Les deux premières journées du championnat de DBM à Fontainebleau et Aubervilliers se sont bien déroulées, dans une bonne ambiance. Un problème de matériel (signal sonore) est survenu lors de la journée à Fontainebleau. **Il est donc rappelé que le matériel ne se récupère pas le matin même de la compétition car il nécessite au moins une nuit pour être rechargé.**

Il est aussi signalé qu'il est difficile de se garer à Aubervilliers. Ce genre d'information devrait être ajouté sur les convocations.

Pour la journée de DBM à Fontainebleau, l'équipe de Pontoise était forfait.

- **Points sur le Championnat DAF**

Les équipes suivantes sont inscrites : Pontoise, Hope, Lagny, Paris X, Diderot XII, Le Chesnay.

L'inscription de Chelles / Neuilly est toujours attendue.

Jean-Baptiste Rougeot (Le Chesnay) demande pourquoi le choix des équipes sur les journées ne se fait pas en CRHS mais par la responsable de journée (Cécile Roussel). En effet, sur 4 journées, les équipes vont jouer sur 3 jours. Le Président répond que comme il n'y a pas de poules, il n'y a pas de tirage et donc le système actuel reste valable. Le choix de la responsable DAF (Cécile Roussel) pour l'attribution des journées aux équipes se fondent sur la limitation des trajets. Jean-Baptiste Rougeot tient cependant à ajouter que par soucis d'équité, les équipes en CRHS pourraient ainsi signaler leur préférence pour telle ou telle date.

Fontenay (Cécile Royer) signale que savoir tardivement sur quelles journées, chaque équipe est engagée nuit aux organisations des clubs. En effet, les clubs se voient confirmer leur date moins de un mois avant la première journée. Le Président confirme que les dates seront communiquées aux équipes la semaine suivante et que l'année prochaine, l'inscription à la DAF sera avancée pour permettre plus de visibilité aux clubs engagés.

- **Points sur les Championnats jeunes (Benjamin, Cadet, Minime et Junior)**

Les clubs de Neuilly n'ont toujours pas envoyé leur inscription pour les championnats jeunes. Le club de Fontenay (Cécile Royer) confirme qu'il n'y aura pas d'équipe junior chez Fontenay, seulement une équipe dans les catégories benjamin, minime et cadet.

Le tableau suivant présente les différentes équipes inscrites dans les différents championnats jeunes :

Junior	Cadet	Minime	Benjamin
Asnières-Neuilly	Asnières-Neuilly	Asnières-Neuilly	Asnières-Neuilly2
Franconville- Ermont	Le Chesnay-Clamart	Le Chesnay-Clamart	Le Chesnay-Clamart
Le Chesnay-Clamart	Lagny 1	Lagny 1	Lagny 1
Lagny 1	Lagny 2	Lagny 2	Lagny 2
Lagny 2	Fontenay	Fontenay	Fontenay
Fontenay/Compiègne	Pontoise (1/2 équipe)	Pontoise	Pontoise
		Franconville Ermont	Neuilly
Grille à 5 équipes	Grille à 6 équipes	Grille à 7 équipes	Grille à 7 équipes

Eric Grossin (Responsable Championnat jeune) présente le nouveau système de grilles types des championnats régionaux jeunes ainsi qu'un règlement assurant leur bon fonctionnement. Ce règlement est disponible en Annexe de ce compte-rendu.

Ce système assure :

- Une simplification de la liste des joueurs (y figurant le lieu et date de compétition, le nom du club, le nom de l'arbitre et le nom des joueurs),
- Pour le contrôle des licences, au niveau REGIONAL seulement, la carte de licence est suffisante, une pièce d'identité n'est pas obligatoire (sauf en National). Il est demandé de présenter **un classeur de licences par équipe (2 pour les bi-clubs, présentés conjointement et en même temps)**. Le classeur doit inclure un listing classé des joueurs engagés, les autorisations parentales, **même en présence des parents**, le nom de l'arbitre (par équipe).

Pour les grilles à 7, le championnat se déroulera en suivant le principe du demi Round-Robin.

Il est rappelé que tout changement d'effectif doit être signalé le plus tôt possible au responsable de journée et non au bord du bassin. Les grilles de matches seront fixes pour les mêmes journées. En cas de nouveaux joueurs / équipes, ils seront éclatés dans d'autres équipes (jusqu'à 2 joueurs en accueil).

Au niveau du déroulement des journées :

- Il est demandé aux équipes de présenter quelqu'un (de préférence leur arbitre) 30 minutes avant l'heure de la convocation avec le classeur des licences prêt et classé. Ce point doit être signalé sur la convocation.
- Le responsable de journée est en charge de collecter les fichiers joueurs et les grilles des matches à la fin de la compétition. Ces dernières sont à transmettre

le plus rapidement possible au responsable du championnat régional jeune (Eric Grossin).

- Pour les coachs aquatique, la priorité est donnée à ceux qui seront arbitres aquatiques le match suivant.

De manière générale, ce système pourrait être appliqué aux autres championnats (DAM, DCM, DBM...).

Les grilles et les règles associés sont approuvées à l'unanimité.

• **Points sur le Championnat DCM**

10 équipes sont actuellement inscrites. Les clubs de Provins et Clamart n'ont toujours pas donné leur chèque d'inscription.

Il est rappelé que les filles engagées en DAF peuvent jouer en DCM mais en cas de première ou deuxième place sur le tournoi DCM, toutes Equipes ayant fait jouer des filles déjà engagées en DAF ne pourra pas monter en DBM.

Paris V demande si un joueur ayant joué en DBM peut jouer en DCM et s'il en résultait un déclassement ce dernier pourrait être annoncé uniquement en fin de dernière journée. Le Président répond que cela entraînerait effectivement un déclassement et que ce dernier serait effectif dès la fin de journée (et non en fin de saison).

Le tirage des poules s'est déroulé sans point notable. Le résultat est présenté ci-après :

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
Bobigny Compiègne 2 Diderot XII	Saint Maur Provins Lagny 3 Lagny 4	Asnières Paris V 2 Corbie	Claye-Chelles2 Clamart 2 Neuilly 3

4. **Points sur le Championnat National**

La deuxième manche du championnat de D1 est prévue les 29 et 30 mars 2014.
Le lieu reste à confirmer.

5. **Points sur le Fonctionnement Régional**

Il reste toujours 2 postes à pourvoir :

- Responsable du matériel.
- Responsable des encadrants.
- Secrétaires

Un appel aux volontaires est lancé.

- **Site Internet**

Suite à une demande de plusieurs clubs, les fiches d'inscription seront modifiées :

- La mention d'une fiche par équipe (donc 2 pour les bi-clubs) sera clairement ajoutée.
- L'option bi-club avec le champ indiquant l'autre équipe en bi-club sera ajoutée.
- Ajout de la possibilité de mettre 2 adresses mails et 2 noms de responsables sur la fiche d'inscription.

• **Annuaire des clubs**

Les clubs de Bobigny, Garges, Saint Maur, Provins, Diderot XII et Hope n'ont toujours pas envoyés leur annuaire.

Il est rappelé d'envoyer aussi vite que possible les fichiers joueurs, ainsi que toute mise à jour.

• **Matériel**

L'inventaire du matériel fonctionnant a été réalisé.

50 palets ont été commandés et seront récupérés lors de la première manche du championnat de France.

Un nouveau signal sonore est à l'étude, moins chers et normalement plus efficace.

Une commande de 150 protèges bouches sera lancée pour pallier au manque de la saison 2013-2013 et couvrir 2013-2014.

• **Budget**

Il reste 6840euros dans le budget de la CRHS 2013. A ce budget, les dépenses suivantes sont à retirer :

- 50 Palets (1600euros),
- 150 protèges-bouches (150 x 3.5euros),
- Coupes et médailles (1720 euros).

Il reste donc à dépenser 2217 euros sur le budget 2013.

Le budget 2014 sera axé sur les équipes régionales afin de pouvoir défrayer les déplacements des entraîneurs des équipes régionales notamment. Le budget 2014 est donc en augmentation de 515euros par rapport à 2013.

Ainsi pour compenser cette augmentation, plusieurs pistes sont à l'étude :

- Augmentation des inscriptions aux championnats Régionaux (10euros pour les jeunes ou par équipe jeune, 35 ou 40euros pour les DAF, DBM, DCM et DAM),
- Commission national,
- Dossier CNDS : une équipe d'au moins 2 responsables doit être montée pour préparer le dossier. Un appel aux volontaires est lancé.

- **Discuté pendant le point budget : Malette/kit de premier secours.**

Il faut absolument jeter tout ce qui est périmé. De plus il est rappelé que la CRHS ne peut plus mettre à disposition du matériel de premier secours pendant les compétitions. En cas d'incident, appelé le 15, un médecin répondra et prendra la responsabilité des actions à suivre. Si le cas est grave et/ou concerne des enfants, il est recommandé d'appeler les pompiers.

6. Modification du Règlementation du Championnat de France Féminin

La présentation du nouveau fonctionnement du championnat de France féminin, toujours en discussion, est disponible dans le précédent compte-rendu de CRHS du 02 octobre 2013.

Le texte est à nouveau débattu en CRHS. Suite aux débats, il est convenu que le texte devra être modifié pour que toutes les équipes ayant participées à la manche d'automne et n'ayant pas accédé à la manche d'été Poule A, puissent jouer le championnat D2 la même année. Les modifications seront à apporter dans l'annexe D1 et D2 à la page 6 et 7 du Règlement.

Il sera demandé à Cécile Roussel si elle est d'accord pour écrire les articles de cette modification.

Les modifications seront portées au vote lors de la prochaine réunion de CRHS.

7. Questions Diverses

Cécile Royer (Fontenay) demande si la CRHS peut subventionner des médailles pour le Téléthon organisé par le Club de Fontenay. Pascal Blanc (Président) n'y voit pas d'inconvénient.

Gérard Lévêque (Compiègne) demande aux clubs d'organiser des sessions d'initiateur. L'appel est lancé.

Il est demandé si le contrôle des licences ne peut être fait qu'une fois par saison lors de la première compétition. Cette demande est refusée car des erreurs peuvent être faites lors du contrôle.

Fin de la réunion 00h20

Ordre du jour de la prochaine réunion

Mercredi 4 décembre 2013 - AG
à 20h00-20h30

En préambule de l'Assemblée Générale de la CRHS, il sera mis l'ordre du jour des points important à traiter.

- **Approbation du compte-rendu du 07 novembre 2013**
- **Point sur le Calendrier**
- **Point sur le Championnat Régional**
- **Vote de la nouvelle mouture sur le Championnat de France Féminin.**

APPENDICE - REGLEMENT SUR L'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT JEUNE

CRHS -Championnats jeunes sur deux journées

Adopté en réunion CRHS le 7/11/2013

Pour que ça fonctionne:

Les grilles des championnats régionaux jeunes sont établies sur la base des grilles G1
Les round-robins ne sont pas toujours applicables sur 2 jours
A partir de 8 équipes, un système de poules est retenu
A 7 équipes un vrai round-robin impose un respect des horaires très strict, peu tenable.
Le choix d'un tour qualificatif de 3 matchs suivi d'une demi-finale et d'une finale est adopté

Les grilles sont établies selon le nombre d'équipes engagées, confirmées.

Dès-que vous avez connaissance d'un changement important de vos effectifs, prévenez vite

Ces grilles font office de feuilles de match, notez au dos les événements particuliers (accidents, incidents...)

Pour que les grilles soient réalisables, il faut tenir nos règles de fonctionnement:

Contrôle des licences:

Un classeur par équipe engagée

Listing de l'équipe en tête de classeur (disponible sur le site, onglet "compétition")

Les licences classées dans l'ordre du listing

Contrôlez bien vos licences en amont

AP dans les dossiers même si les parents sont présents

Les photocopies des CIN (obligatoires en champ de France), sont acceptées

Coachs et arbitres

Chaque équipe engagée fournit un arbitre

Un arbitre de chaque club arrive 30 minutes avant l'heure de rendez-vous des équipes avec les licences de son club

Tous les arbitres même coachs sont impliqués dans les contrôles des licences

L'AN émarge le listing de l'équipe qu'il a contrôlé

Prioriser le contrôle des équipes de la grille de match la plus lourde.

Le responsable de journée collecte tous les listings des équipes puis les feuilles de résultats des matchs, et les transmet dans les meilleurs délais au responsable jeunes CRHS.

Horaires et réactivité:

Le 1er match est lancé le plus vite possible (attention aux grilles à 7 équipes)

Les équipes sont prêtes à démarrer dès la fin du match précédent

En général, les arbitres aquatiques sont ceux du match précédent

Les arbitres aquatiques du 1er match sont ceux du dernier match de la journée.

Ce que l'on ne sait pas faire:

Changer de grille après la première journée.

Pour intégrer une équipe absente à la première journée, on tentera de faire jouer les jeunes,

peut-être en les dispersant dans les équipes

Règle CRHS des bi ou tri-clubs:

Pour faciliter l'intégration de un ou deux jeunes isolés, il a été admis qu'ils ne donnaient pas le statut de bi-club au club d'accueil en régional

A partir de 3 joueurs sur l'une des deux journées, le statut bi-club est reconnu

Pour qu'un bi-club joue en national, il faut qu'il ai présenté le même bi-club en régional.